

À Paris, la circulation réduite en centre-ville sera mise en place au second semestre 2022

Par [Le Figaro](#)

Publié il y a 1 heure



La mesure, qui fait polémique, inquiète notamment les commerçants et VTC. ERIC GAILLARD / REUTERS

Cette mesure permettra de «limiter la circulation dans le centre au trafic de destination», explique l'adjoint d'Anne Hidalgo chargé notamment des Transports, David Belliard.

La vie des automobilistes parisiens et franciliens s'apprête à devenir plus difficile. À l'occasion de la journée «*Paris respire sans voiture*», ce dimanche, David Belliard, l'adjoint de la maire Anne Hidalgo chargé notamment des transports, explique au *Parisien* que la zone à trafic limité (ZTL) prévue dans le centre de la capitale devra être mise en place «*à partir du second semestre 2022*».

Cette zone permettra notamment d'interdire la circulation de transit dans un large territoire au cœur de la ville, de la place de la Concorde au boulevard Montmartre, jusqu'à la place de la République et la place de la Bastille, rive droite, ainsi qu'au nord du boulevard Saint-Germain, rive gauche. Pour l'élu, elle permettra de «*limiter la circulation dans le centre au trafic de destination. Ceux qui auront quelque chose à faire dans la zone pourront toujours y circuler*».

La mesure, qui fait polémique, inquiète notamment les commerçants et VTC. *«Nous craignons que le projet d'apaisement de notre quartier par la réduction définitive de la circulation soit si efficace qu'il nous asphyxie littéralement, ne nous permettant plus d'accueillir notre public ni d'exercer notre métier dans de bonnes conditions logistiques»*, s'inquiétaient le comité professionnel des galeries d'art et le Syndicat national des antiquaires dans une lettre adressée à la mairie socialiste, fin mai. David Belliard se montre conciliant, assurant que les équipes municipales planchent sur *«les modalités avec l'ensemble des parties prenantes, y compris les arrondissements riverains. J'entends évidemment les craintes en termes de report de circulation dans les zones adjacentes, et nous y répondrons»*, promet-il.

L'adjoint écologiste défend aussi la baisse de la vitesse maximale à 30km/h dans Paris. Il revient notamment sur l'étude de Coyote, qui montrait que cette réforme avait fait baisser la vitesse moyenne de 1km/h et le trafic de 4% sur les deux premières semaines de septembre. *«4% de réduction du trafic, c'est un indicateur qui est extrêmement encourageant»*, veut croire l'élu, pour qui l'analyse du leader des GPS connectés vient cependant *«un peu tôt»*.

Périphérique et «coronapistes»

La mairie de Paris reste opposée à un transfert de la gestion du boulevard périphérique à Île-de-France mobilités, comme l'exige la présidente de la région capitale, Valérie Pécresse. La candidate à la primaire des Républicains *«fait de la question du périphérique un instrument dans la compétition présidentielle»*, accuse Belliard, qui qualifie cette proposition de *«coup politique»* et *«d'esbroufe»*.

Le boulevard circulaire reste *«l'enfer»*, reconnaît l'élu écologiste, qui veut *«aller vers un boulevard urbain et [en] faire quelque chose qui soit plus vivable»*, par exemple en dédiant une voie au covoiturage ou au bus. *«Ce type de dispositif existe déjà à Los Angeles»*, se défend l'adjoint, qui assure que Valérie Pécresse ne participe pas, via l'organisme IDFM, aux concertations avec l'État sur ce point.

La mairie compte présenter son plan vélo *«autour de novembre»*. *«Nous avons mis 80 millions d'euros dans la pérennisation des coronapistes, ce qui est la moitié du budget du plan vélo du mandat précédent»*, ajoute l'adjoint.